

SÈCHERESSE EN CORSE

depuis le 6 juin 2017

Les bons gestes

L'eau est une ressource rare, économisons la !



Réparez les fuites d'eau

Veillez à bien fermer
les robinets d'eau



Ne laissez pas couler
l'eau inutilement

Récupérez l'eau de pluie ou
de rinçage des légumes
pour arroser votre jardin



Faites tourner lave-linge et
lave-vaisselle seulement quand
ils sont pleins et en mode «eco»

Paillez les sols pour arroser
moins (ex : avec des déchets
de tonte de gazon, copeaux...)



Pour en savoir plus :



corse.gouv.fr
@Prefet2A



corse.fr
@ctcorse



oehc.corsica
@oehc_

SÉCHERESSE EN CORSE

depuis le 6 juin 2017

Mesures de restriction et d'économie d'eau à respecter en Corse pour l'été 2017

Ces restrictions d'usage sont valables quelle que soit l'origine de l'eau, publique ou privée, depuis un prélèvement de surface ou en nappe d'accompagnement, un forage, un pompage ou un captage :



INTERDITS À TOUTE HEURE



Ne lavez pas vos véhicules et bateaux (hors stations professionnelles)



N'arrosez pas par aspersion vos pelouses et jardins



Ne remplissez pas les piscines



INTERDITS EN JOURNÉE*



N'arrosez pas vos jardins, pelouses et potagers, y compris avec des dispositifs « goutte à goutte »



Ne lavez pas vos terrasses et allées, ainsi que les espaces et voies de circulation publics



Ne prélevez pas d'eau dans les cours d'eau, en surface ou en nappe d'accompagnement

En cas de non-respect des restrictions, vous encourez jusqu'à **1 500 € d'amende**

*Pour en savoir plus :



corse.gouv.fr
@Prefet2A



corse.fr
@ctcorse



oehc.corsica
@oehc_

SÉCHERESSE EN CORSE

Mesures de restriction et d'économie d'eau à respecter en Corse pour l'été 2017



INTERDITS EN JOURNÉE



N'arrosez pas vos jardins, pelouses et potagers, y compris avec des dispositifs «goutte à goutte»



Ne lavez pas vos terrasses et allées, ainsi que les espaces et voies de circulation publics



Ne prélevez pas dans les cours d'eau (pompage, captage...)

En cas de non-respect des restrictions, vous encourez jusqu'à **1 500 € d'amende**

SÉCHERESSE EN CORSE

Mesures de restriction et d'économie d'eau à respecter en Corse pour l'été 2017



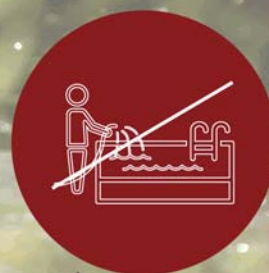
INTERDITS À TOUTE HEURE



Ne lavez pas vos véhicules et bateaux (hors stations professionnelles)



N'arrosez pas par aspersion vos pelouses et jardins



Ne remplissez pas les piscines

En cas de non-respect des restrictions, vous encourez jusqu'à **1 500 € d'amende**